

Communiqué de presse
Paris, le 8 Avril 2019

Groupama Protection Juridique lance « *Mon Droit* », une solution simple, digitale, et innovante pour régler les litiges du quotidien, en partenariat avec le cabinet de Me Henri-Joseph Cardona

Groupama Protection Juridique, en partenariat avec le cabinet d'avocats de Me Henri-Joseph Cardona, lance « Mon Droit », une solution d'aide à la résolution de litiges du quotidien destinée au grand public.

« *Mon Droit* » est un site internet (mondroit-groupama-pj.fr) qui permet aux particuliers de faire adresser des courriers de recours ou de mise en demeure personnalisés signés par un avocat, pour un faible coût.

« *Mon Droit* » résulte de l'alliance entre le savoir-faire de Groupama Protection Juridique dans la résolution de litiges à l'amiable depuis plus de 35 ans, et l'expertise des avocats du cabinet H-J Cardona qui apportent le contenu juridique, le contrôle et la signature des courriers émis.

Il est en effet parfois compliqué pour un particulier de s'y retrouver face aux petits litiges du quotidien (voisin bruyant, caution non rendue, produit défectueux...) et les tentatives de relance n'aboutissent pas.

Dans ces situations, l'intervention d'un professionnel du droit extérieur au litige suffit souvent à trouver une issue favorable. Une lettre de mise en demeure signée par un avocat présente ainsi une vraie valeur pour le client et un signal fort adressé à la partie adverse.

« *Mon Droit* » a été créé pour proposer ces prestations juridiques de manière simple, digitale, et à un prix accessible. Le particulier se rend sur le site mondroit-groupama-pj.fr, choisit le service qui correspond à sa situation et se laisse guider.

Prenons un exemple. Un locataire qui aurait du mal à récupérer son dépôt de garantie enregistre les informations nécessaires sur son litige et obtient en 24h une mise en demeure personnalisée à l'entête du cabinet d'avocats, envoyée à son propriétaire.

Un espace client est créé automatiquement afin de suivre son dossier en cours et retrouver ses courriers, et une enquête de satisfaction après chaque démarche permet d'améliorer les fonctionnalités de la plateforme.

Outre la mise à disposition gratuite de courriers juridiques personnalisables, deux formules sont proposées :

- la rédaction, le contrôle, la validation et l'envoi d'un courrier de mise en cause en lettre simple : 14,90 €
- la rédaction, le contrôle, la validation et l'envoi d'un courrier de mise en demeure en lettre recommandée avec accusé de réception : 24,90 €

Avec « Mon Droit », faire valoir ses droits devient simple et accessible !



VOUS VOULEZ DEFENDRE VOS DROITS AVEC L'AIDE D'UN PROFESSIONNEL ?

LES SERVICES QUE NOUS VOUS PROPOSONS



Dès 14,90

RÉSOLURE UN LITIGE

En quelques clics envoyez à votre adversaire une mise en cause ou une mise en demeure, contrôlée, validée et signée par un avocat pour vos litiges du quotidien.

Choisir



GRATUIT

RÉDIGER UN DOCUMENT

Rédigez facilement des documents basés sur des modèles rédigés par des professionnels du Droit.

Choisir

Résoudre un litige

Le produit qui vous a été livré est en panne ?

Vous venez de recevoir votre commande, vous déballez le produit, vous le branchez... et rien ne se passe. **Il est en panne.**

Où alors ce produit fonctionnait bien au début mais ça s'est pas duré et il est tombé en panne rapidement.

Malgré vos demandes, le vendeur ne veut rien savoir. Il vous dit même qu'il fallait souscrire à l'extension de garantie qu'il vous a proposée pour pouvoir remplacer votre produit en panne.

Il ne vous dit pas la vérité ! Mais pas de panique, vous avez des recours et nous pouvons vous aider !

14,90 €

Mise en cause amiable

- Demande amiable argumentée juridiquement
- Contrôlée et signée par l'un de nos avocats
- Envoyée par nos soins en lettre simple

Découvrir

24,90 €

Mise en demeure

- Mise en demeure formelle argumentée juridiquement
- Contrôlée et signée par l'un de nos avocats
- Envoyée en recommandé avec AR par nos soins

Découvrir

14,90 €

24,90 €

Résoudre un litige

1 Votre identité 2 Identité de votre adversaire 3 Contenu et envoi 4 Recouvrement et règlement

1 **2** **3** **4**

1 **2** **3** **4**

Votre identité

Nom + Prénom +

Classement adresse

Postcode + Ville +

Je déclare avoir plus de 18 ans

Suivant

ADRESSE DESTINAIRE
C/du PASTEL 10124
FRANCE

Paris, le 3 Février 2018

Référence : n° de procédure

LAUN

MISE EN DEMEURE

Monsieur,

Je vous informe que vous pour la défense des intérêts de

MON CLIENT s'informe que le bien acquis chez vous le 20/01/2018 à 15h00 et dont la facture est référencée n° de facture total de 4 est non conforme à sa commande de 22 à réaliser. Vous devez respecter sans délai les engagements prisés à son client au regard de cette situation litigieuse.

A toutes fins utiles, je vous rappelle les dispositions légales qui s'appliquent à vous.

Je vous remercie de vous rapprocher **strictement de mon client** dont je vous rappelle les coordonnées :



Création de mon document

Il n'est pas toujours facile de trouver les mots justes, les bons articles du droit ou le bon formalisme. Mon Droit vous aide dans vos démarches ou formalités du quotidien en mettant **gratuitement** à votre disposition un ensemble de modèles de lettres et de documents. Ces modèles ont été créés par **des professionnels du droit**. Vous êtes guidés pas à pas pour obtenir un document prêt à l'emploi. C'est simple, rapide, fiable et ça ne vous coûte rien !

Commençons par l'origine de votre besoin.

De quelle thématique s'agit-il ?

Résilier un contrat, se rétracter

Votre banque, votre argent

Un logement loué dont vous êtes le locataire

Démarches administratives

Votre employeur

Vous êtes employeur particulier

Vous êtes employeur

À propos de Groupama Protection Juridique

Groupama Protection Juridique, filiale spécialisée du Groupe Groupama sur son métier depuis 35 ans, est l'un des leaders du marché de l'assurance Protection Juridique. Le chiffre d'affaires de Groupama Protection Juridique atteint 119 M€ en 2018.

En forte croissance ces dernières années, elle compte près de 140 collaborateurs dont 90 juristes et porte des valeurs fortes d'innovation, de service client, de performance opérationnelle et de convivialité. Groupama Protection Juridique gère près de 42 000 sinistres et réalise 230 000 informations juridiques téléphoniques par an. Notre devise: « *Transformons ensemble la protection juridique au service de nos clients* ».

Retrouvez toute l'actualité de Groupama Protection Juridique sur le site internet : www.groupama-pj.fr.

À propos du cabinet de Me Henri-Joseph CARDONA

Maître Henri Joseph CARDONA, avocat au barreau de Paris depuis 1994, est à la tête du cabinet qu'il a créé en 1998 et qui comprend 6 collaborateurs. Il s'agit d'un cabinet d'avocat pluridisciplinaire qui intervient dans tous les domaines du contentieux de droit privé.

Contacts presse :

-Contact journalistes : Groupe Groupama – Joséphine Leblanc – josephine.leblanc@groupama.com – Tél : 01 44 56 32 34

-Contact Groupama Protection Juridique : sav_mondroit@groupama-pj.fr – Tél: 01 41 43 87 40

-Contact Cabinet Henri-Joseph Cardona : hj.cardo@me.com